

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES SUITE À UN CHANGEMENT DE DOMICILE

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule à remplir et à signer,
- Original** de la carte grise,
- Certificat de non gage de moins d'un mois, (**site www.service-public.fr**)
- Contrôle technique à jour, (**original et copie**)
- Facture de transport (bill of lading), (**numéro série ou numéro d'immatriculation apparent**) (**copie et original**)
- Original et **photocopie en couleur**, de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans**,
- Titre de séjour en cours de validité + **photocopie en couleur au format agrandi**,
- L'original et **copie** d'un justificatif de domicile (**Facture eau, électricité ou téléphone fixe/internet**), **moins de trois mois, avis d'imposition ou non-imposition, attestation d'assurance logement, titre de propriété, certificat d'adressage**.
Pas d'Attestation d'hébergement ni de bail (contrat) de location.
- Attestation d'assurance véhicule, (**original et copie**),
- Permis de conduire du propriétaire correspondant à la catégorie du véhicule considéré, (**original et copie couleur recto-verso**),
- KBIS de moins de trois mois (**original et copie**),
- 36,00€/cheval vapeur, (**chèque, espèces (faire l'appoint) ou carte bleue**)
- 18,00€/cheval vapeur, pour les + de 10 ans et pour les moins de 125 m², (**Chèque, espèces (faire l'appoint) ou carte bleue**)

POUR LES PERSONNES HABITANTS SUR UN BATEAU DE PLAISANCE :

- Attestation établie par la capitainerie du port,
- Attestation d'assurance pour le bateau en cours de validité,
- Titre de propriété du bateau.